

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

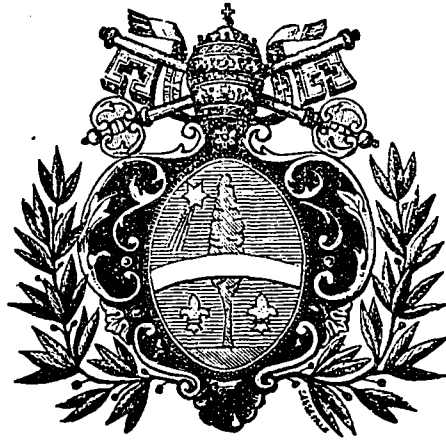
Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.

Bulletin de l'Union-Allet

VOL. VII.

MONTREAL, SEPTEMBRE 1880.

No. 11

SOMMAIRE.

- 1.—LE 20 SEPTEMBRE.
 - 2.—DEUX BONNES ŒUVRES.
 - 3.—CE DONT ILS SE VANENT.
 - 4.—UNE PAROLE AMIE.
 - 5.—REVUE DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES.
- I. ROME;

- II. FRANCE;
- III. SUISSE.
- 6.—LETTRE DE ROME.
- 7.—BIBLIOGRAPHIE.
- 8.—VARIÉTÉ.
- 9.—DÉCÈS.

Le 20 septembre 1870.

Souvent de vieux soldats se réunissent pour fêter l'anniversaire de quelques faits brillants de leur carrière militaire. C'est avec plaisir que l'on se revoit, et que l'on rappelle les bons souvenirs de ce temps où le drapeau tenait lieu de la famille et parfois de la patrie. Les heures s'écoulaient rapides dans ces causeries entre camarades, et le départ arrive toujours trop vite.

Nous aussi soldats du pape, que de souvenirs n'avons-nous pas, combien d'anniversaires ne pourrions-nous pas observer ! Mais, hélas ! nos souvenirs sont parfois bien tristes, nos anniversaires bien douloureux. Ce n'est pas toujours par des fêtes que nous rappelons certaines réminiscences de notre vie militaire. Le 20 septembre est pour nous une date néfaste et son dixième retour nous reporte à une époque bien pénible. Ce jour, il y a dix ans, était pour tous la fin d'une carrière aimée au service du plus grand des princes. C'était notre cœur broyé par la douleur, notre tête en feu à la pensée qu'il fallait mettre bas les armes au moment où le combat commençait, c'était le sacrifice de nos beaux rêves, de nos plus chères espérances. Mais c'était surtout l'obéissance à la voix de notre pontife et de notre père. Aujourd'hui même après dix ans, notre cœur se gonfle encore lorsque ces souvenirs reviennent à notre esprit.

Parmi les anciens soldats du pape, qui ne se rappelle la stupeur que causa parmi nous la vue du drapeau blanc sur le dôme de St-Pierre après cinq heures de bombardement ? Si jamais un murmure s'éleva de nos cœurs contre le St-Père, ce fut à ce moment-là. Nous étions si heureux de voir arriver le combat, si joyeux d'offrir notre sang pour la plus belle des causes ! Et lorsque nous étions

au comble de nos vœux, il nous fallait faire le sacrifice de toutes nos espérances, de tous nos désirs. Ceux qui ont servi savent combien ce sacrifice est dur et quels efforts il faut faire alors pour refouler dans la poitrine le sanglot qui monte à la gorge, pour sécher les larmes qui obscurcissent la vue. Mais notre Souverain commandait et nous courbâmes la tête.

Depuis cette époque, chaque fois que le cours des temps ramène ce lugubre anniversaire, nous nous rappelons avec tristesse le dernier jour de notre vie militaire. L'espoir de la revanche existe toujours cependant en nous et nous espérons qu'avant longtemps, le drapeau qui jadis nous abritait, se déploiera encore glorieux dans nos rangs. Dieu permettra que les nouvelles dates que nous inscrivons dans les annales du pouvoir temporel ne soient que des dates glorieuses dont le souvenir rejouira notre vieillesse.

Deux bonnes œuvres.

Le *Bulletin* ouvre aujourd'hui ses colonnes à deux grandes et belles œuvres qu'il recommande à ses lecteurs.

La première qui a pour but d'assurer, régler et augmenter les ressources pécuniaires de N. Saint Père le Pape est une œuvre essentiellement catholique, et comme telle est appelée à recevoir le support le plus efficace de tous les abonnés de notre revue *papaline*.

Nous invitons beaucoup tous nos amis à se faire, dans leur entourage, les zélés de cette œuvre, à réunir le plus grand nombre possible de souscripteurs, à retirer régulièrement les souscriptions et à nous adresser tous les trois mois ou même tous les mois, s'ils le désirent, leur liste avec le montant des sommes retirées.

Ces listes seront insérées au *Bulletin* et les sommes versées au trésor de l'œuvre ainsi qu'il est stipulé dans les documents ci-dessous.

Il en sera de même de la 2e œuvre que nous recommandons tout spécialement à nos abonnés du diocèse de Montréal qui profiteront sans doute avec empressement de ce moyen mis à la portée de tous de remplir un devoir rigoureux de conscience, le support du premier pasteur du diocèse.

Les deux listes de souscription seront publiées s'il y a lieu, chaque mois dans le *Bulletin*, à partir du mois d'octobre prochain.

Adresser listes et mandats-postes ou timbres-postes à l'administration du *Bulletin de l'Union-Allet*, 28, rue St-Gabriel, Montréal.

ASSOCIATION DE BIENFAISANCE EN FAVEUR DE L'ÉVÊCHÉ
DE MONTRÉAL.

Il n'est pas un cœur chrétien qui ne soit profondément affligé de voir l'état où se trouvent les affaires de l'Évêché de Montréal. Voir, en effet, l'institution la plus nécessaire dans un embarras pénible; assister à la gêne d'une corporation dont la propriété est si intimement liée avec nos plus chers intérêts, n'est-ce pas une bien cruelle souffrance pour une âme vraiment catholique!

L'Évêché de Montréal a voulu se fonder solidement en se créant des ressources suffisantes pour faire face aux dépenses qu'entraîne le personnel nécessaire à l'administration diocésaine. Pour arriver à ce résultat, il s'est jeté dans des entreprises qui donnaient les plus belles espérances. Hélas! on avait compté sans la crise lamentable qui est venue s'abattre sur les affaires financières de tout un continent et dont les plus habiles n'ont pu prévenir les ravages!

L'Évêché de Montréal s'est cru capable de prêter main-forte à une foule d'œuvres naissantes, surtout en se faisant caution en faveur d'églises absolument nécessaires pour le bien des âmes; et il lui faut reconnaître aujourd'hui que son zèle a été plus grand que ses ressources. Si, sous ce rapport, son crédit a diminué aux yeux des hommes, il a dû augmenter aux yeux de Dieu, témoin du bien incalculable qui se fait dans les diverses paroisses érigées par Mgr. Ignace Bourget; et si Dieu approuve, est-il permis à l'homme de condamner?

Aussi, en face de la triste position que la crise vient de faire à l'Évêché, tous les vrais catholiques ont été émus et ont conçu le désir de travailler énergiquement au rétablissement de ses finances. Déjà la bonne volonté s'est manifestée, et l'élan imprimé fait bien augurer de l'avenir. Mais, jusqu'ici les dons modestes ont pu difficilement donner leur précieux concours au grand résultat qu'il s'agit d'obtenir. Voilà pourquoi bien des cœurs généreux mais timides n'ont pu satisfaire leurs désirs.

C'est à tous et à ceux-ci, en particulier, que s'adresse l'Œuvre de l'Association de Bienfaisance en faveur de l'Évêché de Montréal. C'est le petit sou réclamé de tous par une main paternelle sous le regard de St. Joseph.

Voici le but, les conditions et les avantages de l'Association.

A. M. D. G.

St. Joseph, patron de l'Église universelle, protégez le diocèse de Montréal.

Association de Bienfaisance en faveur de l'Évêché de Montréal.

“ Le but de cette association est de secourir l'Évêché de Montréal, que des difficultés financières ont mis dans un état de gêne.

“ Pour en faire partie il suffit de donner une aumône de 5 centins par mois, ou, en payant d'avance, de 50 centins par année. Il n'est exigé des enfants qu'un centip par mois ou dix centins par année.

“ La susdite offrande peut-être faite en faveur d'une autre personne vivante ou défunte.

AVANTAGES.

“ Une messe, chaque semaine, à la cathédrale de Montréal, pour tous les associés.

“ 40 jours d'indulgence pour tout acte propre à favoriser la dite association.

“ De plus, les associés ont part aux avantages des bien-faiteurs de la cathédrale, c'est-à-dire, 10 à deux grand-messes célébrées à la cathédrale, tous les ans pendant 25 ans, à 7 heures a. m., l'une le second mercredi de mai, pour les vivants, l'autre le second mercredi de novembre, pour les morts; 20 à une grand-messe chantée également à la cathédrale, à 7 heures a. m., le dernier mercredi de chaque mois. Les noms des donateurs et les montants fournis par eux sont inscrits dans des livres gardés à l'évêché.”

N.B.—Les aumônes doivent être remises aux collecteurs munis d'une autorisation spéciale, ou aux curés des diverses paroisses, ou être portées aux bureaux de la corporation épiscopale.

APPROBATION.

Nous approuvons et nous bénissons de tout notre cœur l'association de bienfaisance en faveur de l'évêché de Montréal.

10 août 1880.

† EDOUARD CHAS., Ev. de Montréal.

Chaque associé peut payer sa contribution de suite et il est même engagé à le faire afin que les ressources fournies par l'association soient plus vite opposées à la dette et à ses lourds intérêts.

Devant le but éminemment noble et chrétien, devant les conditions faciles qui en permettent l'accès à tout le monde sans exception, devant les immenses avantages qu'elle assure à tous ses membres, il est impossible qu'un catholique refuse d'y prendre part.

Tous, sans exception, s'empresseront de mettre en pratique le conseil que nous donne N. S. de nous faire des amis dans le ciel avec la richesse de la terre.

UNION UNIVERSELLE POUR LE TRIBUT QUOTIDIEN DU SOUVERAIN PONTIFE.—APPEL AU MONDE CATHOLIQUE.

Voici un document d'une très grande importance que publie *l'Aurore*, de Rome :

Catholiques,

Quand, à la suite des derniers événements politiques, le Saint-Siège fut dépouillé du pouvoir temporel que la Providence et les siècles lui avaient sagement accordé pour assurer sa parfaite indépendance, cette violence provoqua aussitôt dans tout le monde catholique une si éloquente démonstration d'unité, d'attachement et de foi, que les adversaires même du christianisme furent, malgré eux, frappés d'admiration.

Le gouvernement nouveau qui venait de s'installer à Rome, assigna bien au Souverain-Pontife une mesquine dotation annuelle; mais les plus justes raisons de dignité et de convenance, et l'honneur de sa personne sacrée, ne lui permettaient pas de l'accepter.

Quel compte, du reste, aurait-il pu faire d'une dotation basée sur une loi de durée incertaine, qui, établie alors, pouvait plus tard être révoquée avec une égale facilité par suite du changement de ministère!

Dans cette occurrence, tous les fils de l'Eglise catholique se hâtèrent, avec un élan unanime et une générosité jusque-là inconnue, d'accourir au secours de leur père commun; ils voulurent partager son sort et soutenir sa pauvreté en lui offrant ses propres biens. Que de splendides exemples de nobles sacrifices et de privations personnels furent ainsi donnés! C'est au moyen de ces filiales aumônes que le suprême pasteur put faire toujours face à ses plus urgents besoins et à ceux du troupeau mystique confié à ses soins.

Mais, cette généreuse charité, qui n'a jamais fait défaut par le passé, ne saurait maintenant s'arrêter; bien plus, le zèle des catholiques doit nécessairement augmenter, puisque les mêmes causes qui l'ont fait naître, non-seulement subsistent toujours, mais deviennent de plus en plus graves et insistantes par la suite de la fureur croissante de la tempête soulevée par la révolution contre l'Eglise catholique.

Le moment est en effet venu où la charité commence à devenir un devoir impérieux, ce devoir qu'ont les fils de soutenir leur père, pour lui permettre de bien diriger sa maison et sa famille.

Du reste, il ne s'agit pas ici de secourir simplement la pauvreté personnelle du Pape, car, pauvre et sobre dans sa vie par le passé, il désire toujours rester tel. Mais, comme pontife, il a de pressants besoins et de nombreux devoirs, et c'est à ceux-ci qu'il s'agit de pourvoir. En sa qualité de chef de l'Eglise universelle, il doit veiller sur cet immense peuple confié à ses soins. Il y a des légats, des nonces et des représentants auprès de toutes les puissances à maintenir, aussi bien que de nombreuses congrégations et divers ministères ecclésiastiques où viennent aboutir toutes les affaires du monde catholique. Il y a, en outre, des missions lointaines à conserver dans des pays infidèles pour y propager la foi.

Or, à toutes ces dépenses que nous appellerons ordinaires, qui pèsent sur le chef de la catholicité, viennent s'en ajouter d'extraordinaires qui lui sont imposées par les circonstances impérieuses des temps.

En effet, aux périls incessants d'une presse impie et licencieuse, d'une civilisation fautive et corrompue et

d'une éducation immorale et perverse, il faut opposer une puissante digue et sauver ainsi la société par la fondation d'écoles chrétiennes. Et puis enfin le cœur paternel du pasteur suprême peut-il rester insensible et fermé à l'évangélique libéralité, quand tant de religieux des deux sexes et tant de pauvres, tombés aujourd'hui dans une condition déplorable aussi bien dans d'autres pays qu'en Italie, et surtout à Rome, tendent vers lui les bras pour en obtenir des secours matériels!

Mais le Pape, dans la situation actuelle, d'où peut-il attendre les moyens de pourvoir à tant d'œuvres de nécessité et de charité? N'est-ce pas de la charité seule de ses fils?

Il suit de là, nous le répétons, que cette charité, bien loin de diminuer, doit au contraire grandir tous les jours. Ce sera, si l'on veut, une offrande du cœur, une oblation spontanée; mais du moment que cette offrande et cette oblation nous sont imposées par un devoir de charité filiale, souvenons-nous que la charité doit être ordonnée et régulière, et soumettons-les à un ordre et à une règle certaine.

C'est justement dans ce but, ô catholiques, que nous vous adressons aujourd'hui cet appel, en vous invitant tous à faire partie d'une association qui a pour but, non-seulement d'unir la grande famille catholique, mais aussi de recueillir un faible tribut quotidien pour le Saint-Père. Ce tribut lui sera présenté comme un témoignage de gratitude pour les prières qu'il offre tous les jours pour le salut de tous les fidèles, et nous participerons davantage à leur mérite.

L'association a son siège principal à Rome, et des centres dépendants dans tout le monde catholique. Elle porte ce titre: *Union universelle pour le Tribut du Souverain-Pontife*. Les associés se divisent en deux classes: les associés actifs et les associés adhérents. Les premiers sont ceux qui font partie *pro tempore* des divers conseils; chacun peut appartenir aux seconds; il suffit pour cela de verser tous les mois une offrande de 30 centimes, (5 centins du Canada.)

Catholiques,

Cet appel fait à votre charité ne vous impose pas, vous le voyez bien, de grands sacrifices. On ne vous demande que peu, pour que tous, sans exception, vous puissiez donner. *Il ne s'agit que d'un centime par jour*. C'est pour le Pape qu'on implore cette charité. En donnant au Pape, vous donnerez au pauvre le plus auguste de la terre, et vous prendrez part avec lui aux plus grandes œuvres de bienfaisance du monde. Vous concurrez à la propagation de la foi, vous aiderez les malheureux, les hôpitaux, les orphelins, les églises pauvres et les institutions pieuses qui ont le plus besoin de secours; vous donnerez enfin à vous-mêmes et à vos âmes, parce que celui qui a promis aux miséricordieux le royaume des cieux et a déclaré qu'il considérait comme fait à lui-même tout ce qui serait fait en faveur des pauvres, ne pourra qu'à plus forte raison accorder cette belle récompense à ceux qui se seront montrés généreux envers son vicaire.

Le Président du Conseil général de l'Union Universelle pour le Tribut quotidien du Souverain Pontife.

AVIS DE PRÉSIDENTE.

Les divers conseils déjà fondés doivent pour le moment se dévouer exclusivement à la formation des centres dépendants d'après les règles établies, afin de pouvoir commencer, dès le 1er octobre, à aggréger des associés adhérents et à recueillir les offrandes pour le 4e trimestre de cette année, (1880).

Ce dont ils se vantent le moins.

Depuis quelque temps, le journalisme libéral travaille avec une sorte de rage pour obtenir que l'anniversaire décennal du 20 septembre, cette date de honteuse mémoire, soit célébré d'une manière plus brillante encore que les années passées, demandant pour cela que le Gouvernement et la Commune suppléent au défaut de bonne volonté de la part des citoyens romains. Qu'il nous soit donc permis, à nous aussi, à l'approche d'un tel anniversaire, de fournir une petite description de la mémorable journée, en rappelant le souvenir de certains faits qui demeureront irrévocablement consignés à l'histoire.

C'était le 19 août 1870, et le ministre des affaires étrangères du royaume d'Italie, Signor Visconti Venosta déclarait publiquement à la chambre des députés que : *"il n'était pas permis au gouvernement italien d'envahir la frontière pontificale sans violer la convention franco-Italienne de 1864 et le droit des gens, et que, par conséquent il restait l'obligation de ne pas l'attaquer, ni la laisser attaquer."*

A cette déclaration, il ajoutait dans le même mois les paroles suivantes : *"Mais cette obligation, MM., quand même elle ne tomberait pas sous la sanction du traité, tomberait sous les autres sanctions prévues dans le droit des gens et dans les rapports politiques des états..... Aller à Rome par la force serait une politique digne tout au plus des états barbaresques!"* et il répétait l'argument en déclarant au Sénat que : *"cette politique aurait l'inconvénient de nous aliéner l'opinion de toute l'Europe."*

Après ces déclarations si explicites, à peine les revers inattendus de la France leur en eurent-ils donné l'occasion, qu'ils recoururent sans vergogne à la violence, et le forfait inouï fut consommé par ceux-là mêmes qui, un mois auparavant, l'avaient déclaré *digne tout au plus des Etats barbaresques!* Telle est la partie politique de la chose; et s'il y a un Italien qui, au lieu d'en rougir jusqu'aux cheveux pour la honte qui en a rejailli sur sa patrie, *violatrice des pactes jurés et du droit des gens*, songe à s'en réjouir et à en célébrer la mémoire, on pourra bien l'appeler ennemi de ce beau pays auquel tout fut arraché, *hors l'honneur.*

Mais les journaux dont nous avons parlé voudraient que le ministère de la guerre concourût à fêter le grand forfait : nous dirons donc encore une parole sur l'importance militaire de cet événement néfaste.

Il était bien connu de tout le monde qu'une seule division constituait toute l'armée pontificale, plus que suffisante à maintenir l'ordre au sein d'une population vivement affectionnée à son Père et Souverain; c'est contre de si faibles forces, néanmoins, que cinq divisions au moins se précipitèrent héroïquement, pour avoir la

certitude de pouvoir chasser, grâce au nombre, ceux que l'énergie de la foi rendait invincibles par le courage. Mais il y a plus : dans l'exquise bonté de son cœur, l'angélique Pie IX, désireux d'épargner le sang non seulement de ses défenseurs, mais aussi de ses agresseurs eux-mêmes, voulut que l'on ne fit qu'une simple démonstration défensive, pour constater d'une manière irréfragable la violence exercée contre le Saint-Siège, en obligeant les envahisseurs à passer par la brèche; conséquemment Sa Sainteté donna l'ordre précis de ne faire aucune démarche agressive vers l'ennemi, et de ne pas même envoyer une patrouille en dehors de l'enceinte. En face de ces sentiments humains, nous trouvons un ennemi assez vil pour bombarder sans effet et sans nécessité l'innocent Transtévère, faisant ainsi la guerre, non seulement aux soldats, mais aux femmes et aux enfants (1). Beau type de Patriote libérateur!

L'autorité militaire pontificale n'eut pas même la faculté de faire couper les champs de roseaux qui étaient en face des murs, et qui offrirent un abri commode aux Bersagliers, et ensuite aux colonnes d'attaque qui eurent l'insigne audace d'avancer contre un ennemi auquel il avait été ordonné de cesser le feu!

Il fut défendu aux défenseurs de la cité sainte de tirer contre les villas qui l'entouraient; et cette défense explique suffisamment l'audace du quartier général ennemi établi à 700 mètres seulement de distance de la ville, ce dont se vante avec forfanterie Cadorna dans son rapport. Enfin, il fut ordonné par la lettre bien connue de Sa Sainteté de capituler à peine la brèche ouverte; de là l'importance militaire de l'événement se réduit à ceci : que l'armée italienne forte de cinq divisions a eu la supériorité sur l'armée pontificale, composée d'une seule, alors que celle-ci cessait de se défendre! Il est également évident que l'ordre ayant été donné aux troupes pontificales de s'abstenir d'aucune démarche offensive, cette démonstration n'aurait coûté la vie à aucun homme, si les cinq divisions assiégeantes se fussent limitées à battre le mur en brèche.

Après tout cela, si le ministre de la guerre trouve convenable pour lui de concourir à célébrer ce glorieux fait d'armes, qu'il le fasse.

Ceux qui connaissent les principes et la manière d'agir des hommes qui, dès 1859 et depuis ont régi les destinées de l'Italie, ne s'étonneront pas trop que ceux-ci, persuadés de n'aller jamais à Rome par les moyens moraux, aient profité d'une circonstance favorable pour s'y établir par la force; de même qu'ils ne seront pas surpris de voir que le résultat de cet événement ait été de tripler les impôts, l'augmentation extraordinaire de toutes sortes de crimes et délits, la misère générale, les faillites multipliées, et les autres joies que la révolution apporte toujours avec elle.

Mais que l'on veuille célébrer chaque année un forfait perpétré dans les circonstances que nous avons rappelées, cela devra paraître à chacun le comble de l'abjection, et un véritable attentat à la dignité morale de tous nos concitoyens.—*La Fedella.*

(1) Nous disons à dessein les femmes et les enfants. Nous avons connu nous-mêmes une pauvre femme sur le point de devenir mère, qui fut tuée dans la via Julia par les bombes du féroce Bizio.

Une parole amie.

Le Secrétaire de l'Union-Allet a reçu de M. Claudio-Jannet et du comte de Foucault des lettres qui témoignent de la plus vive sympathie aux Zouaves Pontificaux du Canada;—l'un d'eux laisse échapper les chaudes paroles d'amitié suivantes : " Je tiens à vous exprimer moi-même toute ma reconnaissance et à vous dire quel souvenir je garderai toujours de mon séjour au milieu de vous. Depuis que je suis revenu en France, je ne cesse de parler de vous, chers Canadiens, qui nous avez fait passer de si agréables moments, et tous ceux qui m'entourent vous connaissent maintenant et vous aiment presque autant que moi. Je me reproche de ne pas vous avoir suffisamment exprimé les vives jouissances que vous m'avez fait éprouver; laissez-moi vous dire aujourd'hui que de tous ces charmants souvenirs le plus vivant, le plus doux et le plus touchant a certainement été la réception cordiale et émue des Zouaves Pontificaux; je ne puis aujourd'hui encore penser, sans sentir ma paupière humide, à votre glorieux drapeau de Carillon que vous portiez avec tant de noblesse dans les rangs de la St-Jean-Baptiste à Québec ".....

Revue des intérêts catholiques.

ROME.—N. S. P. le Pape a reçu en audience cette semaine le nouvel Evêque de Sinigaglia, Monseigneur Bartoli, accompagné d'une députation de cette ville, qui était venue à Rome pour assister à la consécration du nouvel Evêque : le Pontife Romain a offert à Monseigneur Bartoli une riche croix d'Evêque.

Le Saint Père a également envoyé au directeur de l'Unità Cattolica de Turin, une lettre et une médaille en or, de grande dimension, à l'occasion de l'adresse que ce dernier lui avait fait remettre le jour de la fête de saint Joachim.

On sait que Pie IX, dans son testament, a recommandé que l'on ne dépensât pas plus de 2,000 francs pour le monument funèbre où doivent reposer ses cendres.

Léon XIII, considérant cette somme comme trop modeste, a demandé à une commission de cardinaux s'il ne conviendrait pas de déroger indirectement aux dispositions testamentaires du défunt Pontife.

Les cardinaux ont répondu qu'on pouvait employer les 2,000 francs pour les frais de sépulture et du tombeau proprement dit, mais que rien n'empêchait d'enclaver ce petit monument dans un autre plus grand, dont tous les cardinaux créés par Pie IX supporteraient les frais.

La S. Congrégation de la Propagande, dans sa dernière réunion plénière cardinalice, a décidé la fondation d'un nouveau vicariat apostolique dans les Indes.

Cette décision a été approuvée par le Saint Père, dans son audience du dimanche 22 août. La nouvelle mission portera le nom de vicariat du Peniah et sera confiée à Mgr Tosi, vicaire apostolique de Patna. Ce prélat aura sa résidence à Lahore. Il sera remplacé à Patna, par le R. P. Pierre-Paul, son vicaire général.

Mgr Paul-Tosi appartient à l'ordre des Mineurs Capucins. Après plusieurs années d'un ministère aussi laborieux que consolant, comme simple missionnaire, à Allahabad, il fut préconisé, le 16 mars 1868, évêque de Rhodiopolis *in partibus* et vicaire apostolique de Patna. Le 28 juin de la même année, il fut sacré à Agra, en même temps que Mgr Jacopi, par Mgr Steins, l'éminent archevêque de Calcutta. Mgr Tosi est né à Cèsène (Italie), le 2 avril 1826.

On annonce que le Saint Père va adresser aux évêques d'Angleterre un bref de félicitation sur leur zèle et les succès qu'il obtient. Vingt-trois ministres de la secte protestante, dite *ritualiste*, viennent d'embrasser le catholicisme.

Son Em. le cardinal Nina, secrétaire d'Etat, a écrit, au nom de S. S. Léon XIII, une lettre à M. Canovas, premier ministre de Madrid, pour le remercier de ce qu'il a eu soin de mettre la liberté religieuse parmi les conditions que plusieurs puissances de l'Europe vont proposer à l'empereur mahométan du Maroc (Afrique).

A l'occasion du 29 septembre prochain dit le *Monde*, les révolutionnaires d'Italie se préparent à célébrer avec une pompe sacrilège le dixième anniversaire de la prise de Rome, par les *moyens moraux* que l'on sait. La honte devrait leur monter au front et il leur conviendrait assurément de ne point rappeler, par cet anniversaire, toute l'histoire de leurs félonies et de leurs violences. Mais puisqu'ils en sont arrivés à cet excès du crime que le sentiment même de la honte en est oblitéré, il faut les flétrir par les mémorables paroles de la dernière allocution consistoriale, et rappeler bien haut comment, par la ruse et par les violences, ils ont arraché aux Pontifes de Rome un principat civil qui avait été constitué par un dessein manifeste de la divine Providence et par le consentement et le suffrage des siècles, pour maintenir à jamais au Saint Siège la sécurité et la liberté, deux conditions nécessaires au gouvernement de la république chrétienne."

FRANCE.—M. de Freycinet ayant témoigné trop peu de goût pour les mesures de persécution à continuer contre les congrégations, était devenu un homme impossible dans le gouvernement de la R. F. Une crise était imminente : elle a eu lieu et M. de Freycinet est jeté par-dessus bord. Pour donner sans doute plus de signification au nouveau mouvement, le président du Conseil est désormais le fameux J. Ferry dont le nom seul proclame une guerre sans relâche et sans merci à tout ce qui reste d'Institutions catholiques en France.

Les maires des vingt arrondissements de Paris viennent d'avertir les Frères et les Sœurs encore placés à la tête des écoles congréganistes, qu'ils devront évacuer les locaux immédiatement après la distribution des prix.

Les écoles laïcisées ouvriront leurs portes au mois d'octobre. Il n'est fait d'exception que pour les établissements scolaires créés au moyen de fondations spéciales, faites sous cette réserve que les écoles devront être dirigées par les Frères et les Sœurs.

Par ordre du ministre de l'intérieur, la colonie pénitentiaire de Fontgombault vient d'être évacuée. Cette colonie de jeunes détenus était dirigée par les Trappistes, à la

pleine satisfaction des populations environnantes. Les enfants ont été répartis dans toutes les autres colonies laïques affectées aux jeunes détenus.

Le Conseil départemental de la Seine a décidé que dorénavant les instituteurs et institutrices *ne conduiraient plus leurs élèves au catéchisme.*

A la fête patronale d'Asnières, les organisateurs des régattes n'ont imaginé rien de mieux que de lâcher des ballons affectant la forme de prêtres, de magistrats et de gendarmes. L'apparition de ces mannequins fut accueillie par des bravos frénétiques d'un côté et des sifflets de l'autre, et nul doute qu'on n'en fût venu aux coups sans l'intervention des conseillers municipaux.

On sait que le maintien des œuvres de la sœur Rosalie, que voulait détruire le préfet de la Seine, exécuteur servile des haines du radicalisme, est assuré; un comité s'est constitué à cet effet. Le *Figaro* avait ouvert une souscription. Il demandait 80,000 francs; il en a trouvé 81,000 et clôt aujourd'hui la souscription.

La souscription va être continuée par le comité de l'OEuvre, cette somme ne suffisant pas.

La chapelle du Vœu national au Sacré-Cœur a reçu, pendant le mois dernier, quinze pèlerinages, parmi lesquels le pèlerinage des persévérants de la paroisse St-Sulpice, celui des deux cents jeunes filles du Patronage de la Providence et des jeunes gens du Cercle de la Jeunesse de la rue St-Antoine. Mgr Bracco, patriarche de Jérusalem, a inspecté la crypte de l'église du Vœu national et les détails déjà exécutés, et il a manifesté sa joie et son admiration. Ce qui n'est pas moins admirable, c'est l'entrain avec lequel les aumônes sont envoyées, malgré les difficultés du début de cette grande œuvre. Le total des recettes est aujourd'hui de 8,810,000 fr. Bientôt on commencera le neuvième million. Il restait en caisse 1,530,473 francs au 1^{er} juillet.

La crypte est presque terminée. Elle aura coûté quatre millions. Quatre grands escaliers, deux extérieurs et deux intérieurs, feront communiquer la crypte avec l'église haute. On espère terminer les travaux en 1888.

Suisse.—Le 31 août dernier étaient convoquées à Fribourg, toutes les communes du canton et les délégations de la Suisse catholique. Les éloignés étaient arrivés dès la veille; les habitants du canton ont fait leur entrée à Fribourg de grand matin, soit par le chemin de fer, soit dans des voitures pavoisées de drapeaux, de feuillages et de guirlandes de fleurs.

Le rendez-vous était sur les *Grand'Places*, près de la gare, où une large esplanade au-dessus de la Sarine se prêtait admirablement au développement du cortège. A mesure qu'arrivaient les paroisses ou les sociétés diverses, chacune prenait place à son rang, avec sa bannière et sa fanfare.

Quand tous les invités ont été réunis, le cortège s'est mis en marche, musique en tête, pour se rendre à la collégiale de Saint-Nicolas, située à l'autre extrémité de la ville. La marche était ouverte par les membres du Pius-Verein et par la Société des étudiants suisses, groupés sous leur magnifique drapeau blanc et noir (couleurs

du canton) tout brodé d'or, qui leur a été donné par les dames de Fribourg.

Des salves d'artillerie pendant ce temps-là saluaient le défilé du cortège.

A huit heures l'office a été célébré par Mgr Cosandey, évêque de Lausanne et de Fribourg, dans la vaste église de Saint-Nicolas, trop petite pour contenir tous ceux qui se pressaient dans son enceinte. La messe a été remarquablement chantée par la Société chorale de Fribourg.

L'abbé Winterer, curé de Mulhouse, député au Reichstag allemand, a prononcé en français un très-beau sermon sur les malheurs et les espérances de l'Eglise; et tout l'auditoire retrouvait dans l'éminent prédicateur le courageux député alsacien qui lutte depuis six ans pour la liberté de son pays.

Après l'office a eu lieu une de ces grandes réunions que l'on ne voit qu'en Suisse et en Angleterre, un meeting en plein soleil sur une place publique. Une tribune ornée de branches de sapin avait été élevée sur la place du Pensionnat. C'est là qu'ont paru des orateurs de tous les points de la Suisse, parlant les uns en français, les autres en allemand, les autres en italien, pour apporter leur adhésion au Pius-Verein et saluer leurs associés des cantons voisins.

On a entendu là le comte Schérer-Boccard, président de l'association, rendre compte des travaux du comité et annoncer l'envoi d'une lettre d'encouragement de Sa Sainteté Léon XIII; et M. de Vuilleret, président du Grand-Conseil, qui, dans un discours très-pratique, a démontré la nécessité d'élever le niveau des études, et a proposé la création de deux grands établissements d'instruction supérieure.

C'étaient les affaires publiques, les questions gouvernementales, traitées dans l'assemblée du peuple, selon les vieilles coutumes de la Confédération helvétique.

Après eux, le Père Joseph a prononcé un beau et chaleureux discours sur les OEuvres catholiques et la question sociale; et l'abbé Wittman a parlé en termes éloquentes et dignes du sujet, du grand rôle que doit jouer la presse catholique et libre.

Mgr Bagnon, évêque de Bethléem *in partibus*, abbé de Saint-Maurice en Valais, assistait à cette réunion publique avec M. de Weck, vice-président du conseil d'Etat, et il a donné à toute l'assistance la bénédiction apostolique.

Après cette réunion, qui a été favorisée par le beau temps, on s'est rendu à la Grenotte où était servi un immense banquet de six à sept cents couverts présidé par les deux évêques et par les autorités cantonales.

Le premier toast a été porté au Pape Léon XIII par le comte Schérer-Boccard, et le second à la patrie helvétique par M. Frédéric Gendre, juge cantonal.

On a pu constater par le langage des orateurs qui ont parlé tour à tour à ce banquet, que la plus étroite union règne à Fribourg entre les autorités de l'Etat et les autorités de l'Eglise. M. de Veck-Reynold, en buvant à l'épiscopat, a affirmé nettement la nécessité de cette union de l'Eglise et de l'Etat, et son toast a été couvert d'autant d'applaudissements que celui de M. Gendre à la patrie. On sentait que ces braves populations de Fribourg étaient aussi fidèles à leur foi religieuse qu'à leur pays, et gar-

daient pour eux le même amour. Il suffisait en effet qu'un orateur rappelât les grands hommages ou les grands souvenirs de la Suisse, l'ermite Nicolas de Flue ou le héros de Sempach, pour que la salle entière éclatât en acclamations prolongées.

Mgr Cosandey a affirmé du reste les mêmes sentiments dans son allocution, car il a porté un toast au gouvernement, en le qualifiant "d'excellent." Combien de gouvernements en Europe peuvent à cette heure mériter un pareil témoignage ?.....

Lettres de Rome.

Rome, 1 septembre.

Je vous ai toujours dit que la secte était toute-puissante dans les Romagnes. Les preuves surabondent; mais il vient de se produire à Forli un événement, bien digne d'une mention spéciale, soit pour la portée du fait lui-même, soit pour la conduite que le gouvernement a cru devoir tenir dans la circonstance.

Il y a à peu près un mois, qu'un bataillon de bersagliers a été destiné à la garnison de Forli. Ce bataillon—renouvelé, bien entendu, depuis—a le malheur de porter le numéro du bataillon qui a fait feu à Aspromonte sur la personne sacrée du héros des deux mondes.

Les pauvres soldats, qui n'en peuvent rien—they étaient à peine nés lorsqu'une balle allait blesser au pied le fameux général—se virent aussitôt en butte aux vilénies et aux outrages de la population. On prenait surtout à partie la fanfare qui fait le tour de la ville, tous les soirs, pour rappeler les soldats à la caserne. Des sifflets et des huées étaient la ration ordinaire des malheureux musiciens; mais ceux-ci opposaient toujours une patience stoïque.

Cela ne faisait pas les affaires de la secte républicaine, qui prétendait s'imposer par un coup d'éclat. Un soir de la semaine dernière, les agresseurs se montrèrent plus hardis: comme la fanfare des bersagliers marche toujours au pas de charge redoublé, par d'habiles crocs-en-jambe et en lançant des bâtons, ils parvinrent à faire tomber les militaires, au milieu des risées des spectateurs. La patience des soldats était à bout et il dégainèrent; mais les Napolitains étaient en nombre et il y eut une mêlée générale. Les officiers appelés sur les lieux, insultés et vilipendés par la canaille, firent de vifs reproches aux agresseurs. Le général commandant la garnison intervint et fit cesser le tumulte, ordonnant aux soldats de reprendre en bon ordre le chemin de la caserne.

Le lendemain matin, la ville de Forli se trouva toute tapissée d'affiches—imprimées clandestinement dans la nuit—où les *suppôts de la monarchie* étaient violemment attaqués, et qui se terminaient par ces mots: "Lâches! vous voulez donc renouveler les gestes héroïques d'Aspromonte?"

Les feuilles de Bologne,—prises de terreur devant l'outrage du parti républicain,—font de longs détours pour dire que la troupe a peut-être eu tort de blesser, par sa seule présence, l'opinion publique de la patriote Forli. C'est leur métier de donner tort à qui a raison, et

nous n'avons rien à voir dans leurs tergiversations. Il y a bien autre chose à relever dans toute cette bagarre.

Des rapports ont été immédiatement expédiés à Rome par l'autorité militaire et par le sous-préfet. Le premier résultat de ces rapports a été qu'un des officiers les plus compromis fut renvoyé immédiatement de Forli et l'autre mis aux arrêts de rigueur. M. Cairolì, président du conseil, s'est rappelé qu'il est toujours membre de l'Alliance républicaine de la rue *dei Due Marcelli*. La secte a ainsi un nouveau triomphe à enregistrer.

Et ce ne sera pas le dernier. D'autres se préparent sous main; on le voit à l'audace toujours croissante du parti. La célébration du décennaire de la date néfaste du 20 septembre ne se fera pas au profit de la monarchie. La municipalité de Rome, qui devait se mettre à la tête, en est encore aux tâtonnements. Plût à Dieu que ce fut un sentiment de pudeur qui la retint; mais la raison qu'elle donne n'est pas de cette nature. Le trésor de la ville n'a pas les cinq à six mille francs qu'on lui demande pour cette solennité. Voilà la réponse du syndic.

On sait qu'il s'est adressé à M. Depretis pour qu'il donnât la somme en la prenant sur les fonds secrets de son budget. L'idée de fêter la chute de Rome avec l'argent destiné aux mouchards est assez plaisante pour qu'elle offre matière aux quolibets des républicains. Eux savent très bien ce qu'ils veulent et n'ont pas besoin de tant d'argent pour s'imposer.

Les nouvelles du cardinal Nina, qui est toujours à Grottaferrata, sont excellentes. Mgr Crettoni le remplace à la secrétairerie d'Etat pendant son absence.

Bibliographie.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX ou journal de Mgr Daniel, aumônier des zouaves, camérier de S. S. Pie IX et de S. S. Léon XIII, par l'abbé Allard, doyen du chapitre de Nantes.

On lit dans la *Semaine religieuse* de Nantes :

Au mois de février 1879, M. l'abbé Allard se disposait à écrire un article nécrologique assez étendu sur Mgr Daniel. Mais lorsqu'on eut remis entre les mains de M. le Doyen les volumineux manuscrits de l'ancien aumônier des zouaves, son travail prit des proportions inattendues: ce n'était plus une simple notice, c'était un livre qu'il s'agissait d'offrir au public.

Ce livre est aujourd'hui le bienvenu. Les condisciples et les nombreux amis de Mgr Daniel voudront le lire: ils y trouveront *Jules Daniel* tel qu'ils l'ont connu dans ses années de jeunesse, intrépide, alerte, énergique, dévoué, animé de la passion des grandes choses, d'un imperturbable sang-froid, chevaleresque jusqu'à l'oubli complet de lui-même.

Les survivants de Patay et de Mentana, les anciens zouaves pontificaux aimeront à retrouver leurs noms, les noms de leurs compagnons d'armes, le souvenir de leurs luttes glorieuses et de leurs brillants exploits dans ces lignes émuës et rapides, écrites le plus souvent au bivouac et le soir même de la bataille.

Les familles des zouaves tombés au champ d'honneur, pour la défense du Saint-Père et de la patrie française, seront consolées en parcourant les récits du prêtre qui suivit leurs enfants devant le feu de l'ennemi; les assista à l'heure suprême et recueillit leur dernier soupir et leurs touchants adieux.

Tous les fidèles s'édifieront à cette lecture. A chaque page il y a comme un souffle généreux qui ranime la sainte flamme de l'amour envers l'Eglise, la France et le Vicaire de Jésus-Christ. Les exemples de courage et de vertu donnés par les chevaliers catholiques du dix-neuvième siècle, les admirables sentiments qu'ils manifestèrent en sacrifiant leur vie ne pourront laisser insensible aucun homme de cœur. Les jeunes gens surtout trouveront là de sublimes modèles de foi agissante et d'héroïsme chrétien.

Nous espérons pouvoir annoncer aux camarades, dans notre prochain numéro, les conditions auxquelles ils pourront se procurer un ouvrage d'un si haut intérêt pour nous.

VARIÉTÉ.

LA FIN DU MEURTRIER DE MGR AFFRE.—Un des plus grands journaux de Paris, sous ce titre : "La fin d'un meurtrier," nous donne les détails suivants sur la mort du véritable assassin de Mgr. Affre, archevêque de Paris. Ces détails ne peuvent manquer de fixer l'attention de nos lecteurs. Ce sera, pour eux, une consolation de constater que l'assassin de l'Archevêque de Paris n'est pas un français.

Dans un entrefilet de son "Paris au Jour le Jour," notre collaborateur, disait : Le meurtrier qui a tué Mgr. Affre n'est pas tout-à-fait inconnu. Quelques personnes, vivant encore, l'ont connu ; quant à lui, il ne se révélera plus, car il est mort.

Il est mort d'une façon si affreuse et si terrible, que quiconque croit en l'existence d'un être suprême doit voir dans cette mort le doigt de Dieu et le châtement du ciel !

L'Archevêque de Paris a été assassiné le 23 juin 1848, par un misérable du nom de Laforce, belge d'origine. Ce Laforce était un ouvrier ébéniste, habitant le faubourg Saint-Antoine.

Aux journées de juin, il prit un fusil comme beaucoup d'autres, égarés par les promesses illusoires des meneurs de l'époque. Mais plus lâche que les autres, il n'osa pas se porter aux barricades, et se cacha dans le garni de la maison du *Singe vert*.

Des mansardes de cette maison, il tirait sur la place Saint-Antoine sans courir le risque d'être atteint lui-même. C'est de là qu'il visa l'archevêque et l'atteignit d'une balle, qui pénétrant par le flanc droit, alla se loger dans la colonne vertébrale.

Ayant échappé aux poursuites qui furent exercées contre les insurgés, ce dernier rentra dans son ancien atelier et il eut un jour l'audace de se vanter de son crime. "Cette canaille de curé, j'ai eu bientôt fait de le faire taire"

Les ouvriers indignés le chassèrent, et, sur un mot d'ordre donné secrètement, il ne put trouver d'ouvrage nulle part.

Il traîna sa misère dans tous les bouges, lorsque, l'année suivante, un vent d'émigration souffla un instant sur la France. On racontait qu'en Californie on ramassait l'or dans les ruisseaux.

Laforce s'embarqua pour l'Amérique, emmenant avec lui son fils, un grand garçon de dix-huit ans.

Sept années se passèrent. En 1866, un soir d'été, un ancien patron de Laforce vit arriver chez lui un homme jeune encore, mais vieilli avant l'âge, grand, sec, au teint bistré, à la taille voûtée, ayant dans le regard quelque chose de l'être affolé de peur ; c'était le fils de Laforce.

Il rentrait en France sans un sou vaillant, pauvre, misérable et seul. Il venait implorer l'aide de l'ancien patron de son père, chez lequel il avait lui-même fait son apprentissage, afin de trouver le moyen de gagner son pain.

Interrogé, il raconta que Laforce, le meurtrier, était mort l'année précédente sur le grand chemin, aux portes de San-Francisco.

Après avoir ramassé quelques lingots d'or aux mines de la Californie, l'assassin de l'Archevêque de Paris avait voulu regagner au port d'embarquement pour rentrer en France. Assailli par une bande de voleurs, il avait été massacré, dépouillé ; son corps était resté sur la route, servant de pâture aux chiens errants.

Le lendemain, son fils qui demeurait à San-Francisco, où il travaillait de son état, allant à la rencontre de son père, avait trouvé le cadavre à moitié dévoré sur le bord de la route.

Le pauvre garçon, bien innocent du crime de son père, fut tellement impressionné à cette terrible vue, que ses cheveux en devinrent blancs instantanément, et que son esprit ébranlé lui montrait sans cesse ce hideux spectacle. — C'est Dieu qui a puni mon père et vengé son archevêque, disait-il avec un air de conviction profonde.

Deux mois après son retour, il entra dans un hôpital. Il a dû y mourir fou.

DECES.

Notre bon camarade, M. V. Duconlombier ex sous-officier aux zouaves pontificaux et aux volontaires de l'Ouest, actuellement imprimeur à Lille (France) nous fait part de la perte irréparable qu'il vient d'éprouver en la personne de Dame Pauline-Marie-Joseph Caron^e son épouse, décédée subitement à Lille, le 11 septembre 1880, dans sa trente-sixième année.

Un *De Profundis*, S. V. P.

PRESSE ZOUAVE

La Fedelta (Rome) Hebdomadaire, abonnement 10 francs ; se publie à Rome, 18 Piazza di Tor Sanguigna.
La Vraie France, Quotidienne, abon., 40 francs ; se publie à Lille.
Le Crusader (Angleterre) semi-mensuel, abonnement \$2.00, se publie à Londres, 18 Paternoster Row.
Journal des Trois-Rivières, (Canada) Bi-hebdomadaire, abonnement \$3.00 ; se publie à Trois-Rivières, rue St. Antoine.
Il Fedele (Italie) Hebdomadaire, abonnement, 4 lire par année, frais de port en sus ; se publie à Lucques, Via S. Chiara, N. 439.